

# BILAN DE L'ANNÉE 2021 ET PERSPECTIVES 2022

**CONTACT PRESSE**

Caroline AUBERGER  
cauberger@eurasante.com  
09 78 31 55 89

## SOMMAIRE

### **I. BILAN D'UNE ANNEE RICHE EN PROJETS D'ENVERGURE POUR LES ACTEURS DE LA RECHERCHE ET DE L'INDUSTRIE REGIONALE**

- Réussites et faits marquants des acteurs de la recherche
- Chiffres clés et actualités fortes issues de l'industrie de santé régionale

### **II. UNE ANNEE EXCEPTIONNELLEMENT RICHE POUR LA CREATION ET LE DEVELOPPEMENT DE START-UPS EN NUTRITION-SANTE**

- Une croissance continue pour le Bio-Incubateur et Bio-Accélérateur Eurasanté
- Coup de projecteur sur MALO
- Un bilan 2022 en croissance pour l'incubateur-accélérateur Euralimentaire
- Coup de projecteur sur HAUT LA CONSIGNE
- Bilan de la 1<sup>ère</sup> année d'activité de l'incubateur Eurasenior
- En route pour l'animation d'un nouvel incubateur – accélérateur dédié à la thématique du sport

### **III. LA POURSUITE DE TRANSACTIONS IMMOBILIERES RECORDS POUR LE PARC EURASANTE**

- Un bilan immobilier à son plus haut niveau pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive
- Prochaines étapes du projet du HUB Eurasanté
- Coup de projecteur sur JAPET

### **IV. LES ENJEUX DE LA E-SANTE, SOUS-SECTEUR D'ACTIVITE EN PLEINE CROISSANCE**

- Constat et enjeux de l'accélération de la transformation digitale touchant la filière santé régionale
- Lancement du projet IN CITU lauréat de l'Appel à projets « Tiers lieux d'expérimentation », action majeure de la stratégie nationale d'accélération « Santé numérique »
- Coup de projecteur sur DEDALUS FRANCE

### **V. CLUBSTER NSL, POLE DE COMPETITIVITE ENGAGE DANS DES PROJETS A HAUTE VALEUR AJOUTEE POUR LA FILIERE REGIONALE**

- Succès de projets collaboratifs régionaux labellisés par le Pôle
- Engagement dans des projets d'envergure ralliant acteurs de l'industrie, de la recherche et du soin
- La réalisation d'études pour mieux anticiper et préparer l'avenir de la filière
- Candidature au renouvellement du label de Pôle de compétitivité national pour Clubster NSL

## I. BILAN D'UNE ANNEE RICHE EN PROJETS D'ENVERGURE POUR LES ACTEURS DE LA RECHERCHE ET DE L'INDUSTRIE REGIONALE

### - Réussites et faits marquants des acteurs de la recherche

Citons quelques-unes des réussites et avancées des projets de recherche en région :

Les acteurs de la recherche régionale ont remporté deux nouveaux projets européens d'envergure :

**-Le projet OBELISK, projet de prévention de l'obésité de l'enfant porté par le Pr. Philippe Froguel.** Conçu et dirigé par une équipe multidisciplinaire de l'UFR3S|Université de Lille, du CHU de Lille, de l'Inserm et de l'Institut EGID, **OBELISK** réunira pendant cinq ans 14 équipes de recherche de 10 pays européens avec un objectif : combattre l'obésité en Europe à la racine en ciblant exclusivement les enfants et adolescents.

Pour ce faire, OBELISK développera des outils de prédiction de l'obésité dès la naissance, testera des programmes innovants de prévention de l'obésité, notamment chez les adolescents, en travaillant avec leurs familles, les communautés médicales, travailleurs sociaux et municipalités de plusieurs pays. Par ailleurs OBELISK travaillera à élucider les déterminants génétiques et environnementaux de l'obésité de l'enfant et testera l'efficacité de nouveaux traitements médicamenteux contre l'obésité chez des enfants en fort surpoids porteurs d'anomalies génétiques perturbant leur appétit. L'objectif final est de disséminer au niveau européen des protocoles de prévention et de traitement optimal de l'obésité de l'enfant pour diminuer de 35% le nombre d'enfants en surpoids devenant obèses à l'âge adulte.

**- Le projet CLAIMS, qui a pour but de développer des biomarqueurs précoces dans la sclérose en plaques, porté par le Pr. Patrick Vermersch.** Le projet CLAIMS (Clinical impact through AI-assisted MS care) vise à développer la médecine de précision par un pronostic et un traitement établi d'après l'ensemble des données disponibles pour la sclérose en plaques. A l'heure actuelle, les patients accèdent trop tardivement au traitement optimal pour retarder les effets de la maladie, du fait d'une interprétation partielle des biomarqueurs disponibles. L'objectif de CLAIMS est tout d'abord de distinguer les phases de progression de la maladie liées aux poussées de celles non liées aux poussées. Cela permettra ensuite de développer une plateforme de pronostic, offrant une visualisation des biomarqueurs cliniques et subcliniques, ainsi que la simulation des trajectoires de la maladie selon les différents traitements possibles. Cette simulation sera basée sur un modèle d'intelligence artificielle. La plateforme, interfacée avec une application numérique à destination du patient, permettra un suivi fin au jour le jour et une prise de décision optimisée pour le praticien. Le projet a pour ambition d'atteindre la soumission aux autorités réglementaires de la plateforme compagnon et sa validation. Le modèle économique de la plateforme est basé sur le remboursement par les systèmes de santé.

Première mondiale grâce à une découverte scientifique dans le domaine de l'amélioration de l'efficacité des traitements en cancérologie, réalisée par l'équipe du Dr. Suman Mitra du laboratoire Canther de l'université de Lille/INSERM/CNRS/CHU de Lille, en collaboration avec des chercheurs des universités de Dundee et de Cambridge au Royaume-Uni. **Leur découverte, publiée dans le prestigieux journal Science Immunology en couverture de l'édition de décembre 2022, permettra d'élaborer une nouvelle génération de traitements en immuno-thérapie plus efficace dans la lutte contre le cancer.** En effet, les tumeurs cancéreuses baignent dans un environnement cellulaire plus acide (pH6,5) que les cellules saines (pH7,2) et pour la première fois, les chercheurs lillois ont démontré qu'une telle acidité pouvait bloquer les activités de certaines cytokines, protéines indispensables dans le

développement d'une réponse anti-tumorale efficace et notamment l'interleukine-2, une cytokine clef dans l'activation des lymphocytes T et leur action anti-tumorale. Cette cytokine est souvent utilisée dans les traitements immunothérapeutiques afin d'activer ou de favoriser la réponse de l'organisme à lutter contre le cancer, mais se montre peu efficace même à forte dose. En développant de nouvelles cytokines, capables d'agir efficacement dans un environnement acide, l'équipe du Dr. Mitra a pu induire une réponse de l'organisme contre les tumeurs beaucoup plus efficace qu'avec l'IL-2, elle-même sensible aux pH acides. Le nouveau variant de l'IL-2 ainsi développé, active les lymphocytes T et renforce leur efficacité anti-tumorale. En continuant le développement de ces nouveaux variants de cytokines, les chercheurs envisagent déjà leur premier essai clinique d'ici quelques années.

**Le projet Hydros Medical est entré en incubation** : Le projet fait suites aux résultats obtenus dans le cadre du projet Start-AIRR Maxilogel. Co-porté par Nicolas Blanchemain, Bernard Martel et Romain Nicot (Université de Lille – CHU de Lille), il s'agit du développement d'un gel aux propriétés antalgiques pour application intra-articulaire. La preuve de concept a été initialement développée pour répondre aux souffrances des patients atteints de syndrome algo-dysfonctionnel de l'appareil manducateur, en particulier les dysfonctionnements temporomandibulaires. Les résultats obtenus montrent une réduction significative de la douleur sur un temps long, amenant à une amélioration de la qualité de vie du patient et à un traitement efficace de sa peine. La formulation du gel à base de cyclodextrine et de Chitosan permettant d'avoir une durée de vie longue de l'antalgique sur le site d'application. Le projet est accompagné par Eurasanté et la SATT Nord (processus de maturation technologique).

La région Hauts-de-France compte dans son palmarès 2022 au concours i-PhD 4 lauréats dont 2 Grands Prix. **Marine Denéchaud remporte pour la première fois en région pour son projet Immunitau le Grand Prix du concours i-PhD 2022.** Très décrite dans les maladies neurodégénératives, comme la maladie d'Alzheimer, la protéine Tau est également présente dans d'autres pathologies comme les cancers et en particulier les cancers du sein. Dans les cellules tumorales, Tau augmente la résistance des cellules aux traitements comme la chimiothérapie et la radiothérapie. C'est pourquoi, l'objectif d'ImmuniTau est de neutraliser la protéine Tau dans les cancers du sein pour améliorer les prises en charges des patients. Le projet est incubé à Eurasanté et porté par Marine DENECHAUD, le Dr. Clément Danis, Dr. Isabelle Landrieu et Pr. Luc Buée.

- *Chiffres clés et actualités fortes issues de l'industrie de santé régionale*

Depuis 2020, de nombreuses entreprises de santé et agroalimentaires régionales ont décroché des subventions pour conforter leurs investissements industriels en région grâce au Plan France Relance. Cette dynamique se poursuit pour les projets santé et nutrition et l'on compte en région depuis le lancement de ce plan massif de soutien à l'économie :

- **Plus de 1,5 milliard d'euros d'investissements ;**
- **3.500 emplois créés d'ici 3 ans environ.**

Cet effort collectif d'investissement laisse présager que **la filière santé nutrition régionale comptera à horizon 2025 autour de 40.000 salariés (contre 32 000 actuellement)**, employés par les 1.100 entreprises à ce jour recensées en région.

Nous pouvons citer l'implantation de deux entreprises exogènes sur notre territoire :

- **Sobrus medical**, originaire du Maroc, cette société domiciliée au Bio-Incubateur créé des logiciels de gestion pour les cabinets médicaux ;
- **Rayner**, leader britannique dans la conception et la fabrication de lentilles intraoculaires et de dispositifs d'injection exclusifs destinés à la chirurgie de la cataracte, s'est établi en métropole lilloise afin d'y développer des activités commerciales et de R&D.

Tous les signaux sont au vert pour accompagner cette croissance du nombre d'entreprises et d'emploi dans notre filière régionale :

- **Les levées de fonds ont atteint en 2022 des chiffres records, avec plus de 40 Millions d'€ de fonds levés en equity pour les entreprises de notre filière** (contre 35.8 millions en 2021 et 9.4 millions en 2020). Sur ce résultat, environ 40% est réalisé par des start-ups incubées (15.4 Millions d'euros, contre 10.35 millions en 2021). Un résultat qui s'explique notamment par le démarrage des prises de participation du nouveau fonds d'investissement Captech Santé Nutrition et leur effet levier pour ces start-ups régionales ;
- **Le volet de la création d'entreprises** connaît une croissance exponentielle. Eurasanté accompagne aujourd'hui plus de 160 porteurs de projets et start-ups à travers l'activité de ses trois incubateurs (contre 145 fin 2021) : de quoi créer les pépites qui feront croître l'emploi en notre région.

## II. UNE ANNEE EXCEPTIONNELLEMENT RICHE POUR LA CREATION ET LE DEVELOPPEMENT DE START-UPS EN NUTRITION-SANTE

*Une croissance continue pour le Bio-Incubateur et Bio-Accélérateur Eurasanté*

Le Bio-Incubateur / Bio-Accélérateur Eurasanté depuis sa création :

**+300**  
projets accompagnés

**+680 M€**  
de fonds levés

**+190**  
entreprises créées

**104**  
projets en cours d'incubation-  
accélération fin 2022

**+1200**  
emplois créés

**36**  
lauréats i-Lab accompagnés  
par Eurasanté

**Le Bio-Incubateur et le Bio-Accélérateur Eurasanté accompagne à ce jour 104 projets** (contre 91 en 2021) : 26 projets dans le programme Bio-Start, 69 dans le programme de Bio-Incubation et 9 dans le programme de Bio-Accélération. Pour l'année 2022, ce sont 38 nouveaux projets qui ont rejoint le dispositif.

En tant qu'incubateur « Allègre »<sup>1</sup>, le Bio-Incubateur et Bio-Accélérateur Eurasanté se positionne comme un acteur incontournable de la valorisation des travaux des chercheurs en santé par la création d'entreprise. A ce jour, **les projets issus ou liés à la recherche académique représentent 40% des projets accompagnés.**

**Répartition des 106 projets accompagnés en 2022 par le Bio-Incubateur et Bio-Accélérateur Eurasanté :**



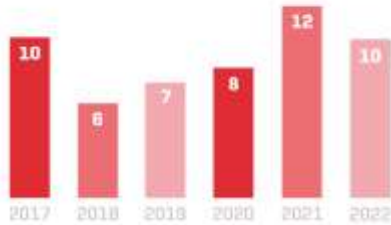
Deux indicateurs ont connu en 2022 des chiffres records jusqu'alors dans l'histoire du Bio-Incubateur, preuve du dynamisme de l'innovation en santé en notre région:

- **Le montant des levées de fonds réalisées par les start-ups santé de la filière régionale,** s'élevant à un montant cumulé de 13.3 Millions d'Euros (contre 8.1 Millions en 2021, qui était déjà un record jamais atteint);
- **Les résultats exceptionnels de l'édition 2022 du concours I-Lab :** La Région Hauts-de-France compte cette année 2 projets lauréats (dont un Grand Prix, pour la première fois de l'Histoire pour les Hauts-de-France, toutes thématiques confondues !) tous les 2 en santé, et 3 projets nominés, dont 2 en santé. Les quatre projets lauréats et nominés santé 2022 sont incubés à Eurasanté: Revival Bionics, Invenis Biothérapies, Intermune, Celeos. Cela porte à 36 le nombre de lauréats i-Lab accompagnés par le Bio-incubateur Eurasanté au cumulé.

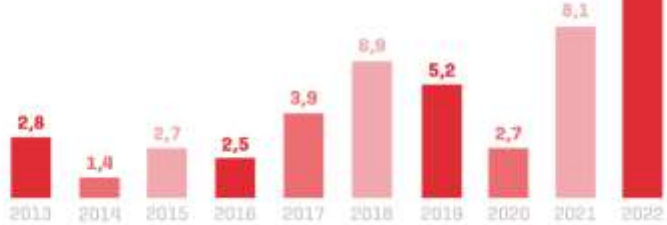
<sup>1</sup> Les incubateurs publics dit incubateurs "Allègre" ont pour mission de favoriser le transfert de technologies développées dans les laboratoires de recherche publique par la création d'entreprises innovantes. Ils dépendent du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.



Nombre de créations d'entreprises accompagnées par le Bio-Incubateur :



Montant de levées de fonds réalisées par les start-ups accompagnées :



Voici la liste des 10 entreprises créées en 2022:

- **SIMAPTIC** : Création d'une nouvelle offre de formations pour les gestes de premiers secours en se basant sur de la VR couplée à un mannequin classique de formation par de l'haptique. L'expérience immersive permet un meilleur apprentissage et le matériel est compacte pour être transporté et facilement transportable pour s'adapter aux besoins de formation (cible prioritaire : agents hospitaliers) ;
- **SLEEPEE** : Dispositif médical de classe 1, innovant, d'aide au traitement de l'énurésie ;
- **HOPESTAGE** : Plateforme permettant un accompagnement auprès des personnes bipolaires et de la prévention en cas de rechute ;
- **ATHANA** : Technologie basée sur la thermoélectricité permettant de soulager, analyser et accompagner la ménopause ;
- **FREYA** : Service de e-santé permettant aux femmes de comprendre et préserver leur fertilité ;
- **MEDVITALE** : Digitalisation du parcours de soin
- **VERTEXA** : Utilisation de la réalité virtuelle comme outil thérapeutique et psychoéducatif dans l'accompagnement de la dysmorphophobie chez les patients souffrants d'anorexie ;
- **BLOUSE CONNECT LINK** : Développement d'une blouse composée d'un textile technique pour offrir une aide aux manutentions manuelles des patients ;
- **HOLIOSYS** : Conception et élaboration d'un dispositif médical de diagnostic et/ou d'aide au suivi médical visant à améliorer la prise en charge et le soin des dysfonctions neuro-musculo-squelettiques ;
- **DIGYNE** : Offre de service en ligne permettant d'offrir une aide à la décision pour un soin chirurgical personnalisé (pour la chirurgie pelvienne et abdominale), à partir des données médicales existantes et de modèle numérique d'évaluation des différents scénarii de soins.

Preuve de son succès, le **Bio-Incubateur et Bio-Accélérateur Eurasanté a été classé en Mars 2022 par Labiotech.eu dans le top 25 des meilleurs incubateurs d'Europe** pour l'émergence de start-ups innovantes dans le secteur des biotechnologies.

## Coup de projecteur sur Florian Le Goff, CEO de Malo

### En 2023, Malo lancera un bilan de santé non invasif pour les parents

Recommandée par les professionnels de santé, utilisée par plus de 80 000 parents, l'application Malo mise sur la prévention personnalisée afin d'agir durablement sur la santé familiale. En parallèle du suivi du développement des enfants, Malo poursuit son engagement en faveur du bien-être des parents en développant des programmes dédiés à leur santé.

### La première application de parentalité référencée dans Mon Espace Santé



Sauteriez-vous en parachute sans préparation ? C'est pareil pour la parentalité. Devenir parent est une expérience extraordinaire mais aussi particulièrement difficile. Doutes, fatigue, manque de soutien... Aujourd'hui, 5 à 8% des parents souffriraient de burn-out parental.

Pour redonner à chaque parent le pouvoir d'agir sur sa santé et celle de son enfant, nous avons créé l'application Malo. Sommeil, alimentation, post-partum... **Malo répond à toutes les questions des parents.** De la fin de grossesse aux 7 ans de l'enfant, Malo les accompagne à chaque étape de leur parentalité

pour leur donner accès au meilleur de l'information médicale, au moment où ils en ont besoin. Tous les contenus disponibles dans l'application sont réalisés par une équipe de 35 professionnels de la parentalité, tels que des pédiatres, des sages-femmes et des psychologues.

Malo est un acteur de prévention qui, grâce à un suivi de santé unique et personnalisé, permet également d'**aider au repérage précoce des troubles du neurodéveloppement de l'enfant**, de la dépression du post-partum mais aussi du burn-out parental.

Accessible auprès des parents depuis juillet 2021, l'application Malo accompagne aujourd'hui plus de 80 000 parents. En décembre 2022, **Malo est la première application de parentalité à avoir été référencée dans le catalogue de services de Mon Espace Santé, le carnet de santé numérique développé par le Ministère de la Santé et de la Prévention & l'Assurance Maladie.** Ce catalogue propose une quinzaine de services ayant répondu à 150 critères de conformité exigeants en matière de sécurité, d'éthique et de confidentialité afin que les citoyens puissent identifier les solutions de confiance pour leur santé.

### Malo ambitionne de devenir dispositif médical en 2023

Première application à prendre soin des parents, Malo poursuit son engagement à impact positif en 2023 avec le lancement d'un **bilan de santé globale non invasif à destination des 25-45 ans.** Celui-ci permettra de faire un point sur son état de santé et d'accéder aux cinq programmes de prévention disponibles dans l'application. Ils permettront aux parents de prendre soin d'eux au quotidien, avec l'aide de conseils médicaux à la fois pratiques et faciles à mettre en place. En s'auto-évaluant de manière récurrente avec l'aide de questionnaires thématiques, les parents accèdent à des bilans personnalisés. Ils peuvent ainsi se situer sur une thématique précise et bénéficier de conseils adaptés à leurs besoins pour améliorer leur qualité de vie.

Malo deviendra Dispositif Médical en 2023 en évaluant l'impact positif de son bilan de santé chez les parents. Les algorithmes prédictifs des bilans de santé ont été entraînés pendant deux ans avec l'aide du CHU de Lille sur une population de 50 000 personnes. Les parents-utilisateurs de Malo pourront en bénéficier au printemps 2023.

Contact Presse : Kim Laidet Zenou - Responsable communication / [kim.laidet-zenou@kelindi.com](mailto:kim.laidet-zenou@kelindi.com)



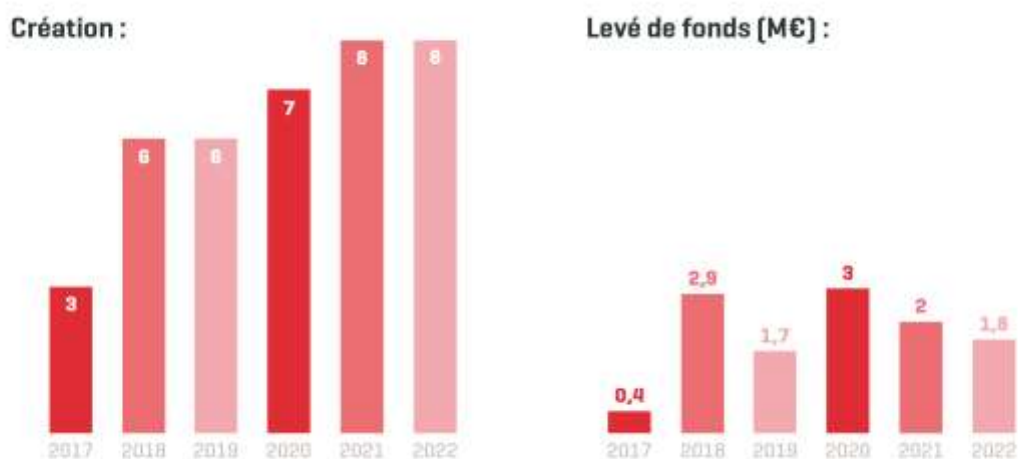
## Bilan 2022 de l'incubateur Euralimentaire

Le site d'excellence Euralimentaire, dédié aux produits frais, locaux et à leur logistique, est basé **au cœur du Marché de Gros de Lomme (Lille), 2<sup>ème</sup> plus grand marché de gros (fruits, légumes, fleurs) français après Rungis**. Euralimentaire veut faire de ce territoire privilégié un lieu de référence en France pour les activités de la foodtech.

Euralimentaire est acteur et partie intégrante d'un écosystème régional dynamique et d'un tissu industriel dense riche de 1 400 entreprises regroupant 36 000 salariés ce qui fait de la région des Hauts-de-France le 1er pôle agroalimentaire national.

Depuis son lancement en 2017, l'incubateur Euralimentaire a accompagné **80 porteurs de projets et a permis la création de 43 entreprises représentant plus de 200 emplois et plus de 16 millions d'Euros de fonds levés**.

Les types de projets accompagnés par l'incubateur et accélérateur Euralimentaire couvrent l'ensemble des sous-secteurs de l'innovation en agroalimentaire de la Food-science au retail en passant par l'alimentation responsable et au digital.



**A ce jour, ce sont 45 projets qui sont en cours d'accompagnement** (contre 35 fin 2021) couvrant l'intégralité des secteurs de la filière alimentation.

Sur l'année 2022, **8 nouvelles entreprises accompagnées par l'incubateur se sont créées**, dont voici la liste :

**-SORAE** : Projet de boutique en ligne de bien-être et de bonne humeur proposant des rituels « doux » à base de plantes médicinales et de poudres de plantes, pour inviter le corps et l'esprit à se régénérer ;

**-CEREMIIS** : Projet qui vise à relocaliser et décarboner notre alimentation tout en rémunérant mieux l'agriculteur à travers une gamme de produits alimentaires « locavores, zéro déchet, et équitables » fabriquée par nos agriculteurs partenaires grâce à un concept de micro-factory installé sur la ferme ;

**-RELINK INDUSTRIES:** Plateforme de sourcing éco-responsable pour les industries agro-alimentaires aidant les industries à trouver des produits neufs ou d'occasion ainsi que divers services (matériels, machines, produits d'emballages,...) ;

**-LA CUISINE DE JEANNETTE :** La Cuisine de Jeanette est une conserverie inclusive et responsable du champ à l'assiette, récupérant des fruits et légumes déclassés pour les transformer en produits de longue conservation (pesto, confitures, purées de fruits, coulis...). Conception, production et vente assurées par des personnes en situation de handicap ;

**-ACCROPAT' :** Gamme de biscuits frais et prêts à cuire, grâce à une production locale et des ingrédients issus de l'agriculture durable sans conservateurs ni arômes artificiels ;

**-AMA PATISSIERE :** Digitaliser l'artisanat pâtissier au service d'un plaisir gourmand, simple et sain ;

**-BALOA :** Développement et commercialisation d'une gamme de glaces végétales 100% bio à partir d'ingrédients 100% naturels ;

**-OSMOZ LAB :** Osmoz propose la toute première gamme de compléments alimentaires à base de plantes compatibles avec les traitements de chimiothérapie, afin d'en diminuer les effets indésirables de manière naturelle et sans interaction.

## Coup de projecteur Haut la Consigne, qui lève 2,5 millions d'euros et implante la première usine de lavage multi-contenants des Hauts-de-France



140 milliards d’emballages à usage unique sont mis sur le marché chaque année. La majorité part à l’incinérateur après une seule utilisation. Pourtant, en réemployant nos contenants, nous diminuons nos déchets, notre impact carbone et nous économisons des ressources.

Haut la Consigne accompagne les professionnels de l’industrie agroalimentaire et de la restauration dans la transition et la gestion des contenants réemployables à travers 3 services :

- Conseil en éco-conception et organisation pour le réemploi ;
- Services opérationnels clés en main : dispositifs de collecte, logistique, massification et tri ;
- Lavage à façon.

La jeune start-up de l’économie circulaire passe à la phase industrielle et implante la première usine de lavage multi-contenants des Hauts-de-France. Sur une surface de 1300m<sup>2</sup>, l’usine innovante et éco-responsable sera dotée de 2 lignes de lavage. Bouteilles, plats, gobelets, bocaux, bacs, casiers : plus de 30 millions de contenants alimentaires pourront être lavés pour être réemployés chaque année. L’usine s’implantera à Neuville-en-Ferrain et ouvrira ses portes en mai 2023.

D’ici 2025, Haut la Consigne ambitionne de faciliter le réemploi de plus de 15 millions de contenants et la création d’une vingtaine d’emplois dans cette première usine et l’implantation d’une seconde unité de lavage dans le Grand Est.

Haut la Consigne répond à plusieurs enjeux :

1. **Répondre aux nouvelles législations qui imposent les contenants réemployables** notamment la loi AGEC pour les restaurateurs, les collectivités ou les industries agro-alimentaires ;
2. **Diminuer l’impact écologique de son activité** : une bouteille réemployée permet d’économiser 79% d’énergie, 76% de CO2 et 51% d’eau (Source Ademe 2018) ;
3. **Limiter l’inflation** en développant une filière plus économique face à l’inflation du prix de l’énergie et des matières premières ;
4. **Fidéliser ses clients** qui veulent agir dans leur consommation ;
5. **Participer aux développements d’emplois** non délocalisables.

### VOTRE CONTACT :

Florence Duriez / Co-fondatrice et Présidente Haut la Consigne : 06 29 71 39 24 - [florence.duriez@hautlaconsigne](mailto:florence.duriez@hautlaconsigne) / [www.hautlaconsigne.fr](http://www.hautlaconsigne.fr)

## Bilan de la première année d'activité de l'incubateur Eurasenior

L'Incubateur Eurasenior est une première en Europe afin de proposer un modèle d'accompagnement unique aux porteurs de projets innovants en faveur du mieux vieillir, où qu'ils soient en région Hauts-de-France. Ses locaux ont été inaugurés à l'Hôtel Deusy, au centre-ville d'Arras, en octobre 2021, offrant aux start-ups et entreprises une offre immobilière au cœur d'un écosystème d'excellence et d'innovation en silver économie.

### L'incubateur Eurasenior depuis sa création en 2021 :



**38**  
**PROJETS ACCOMPAGNÉS**



**50**  
**EMPLOIS CRÉÉS**



**12**  
**ENTREPRISES CRÉÉES**



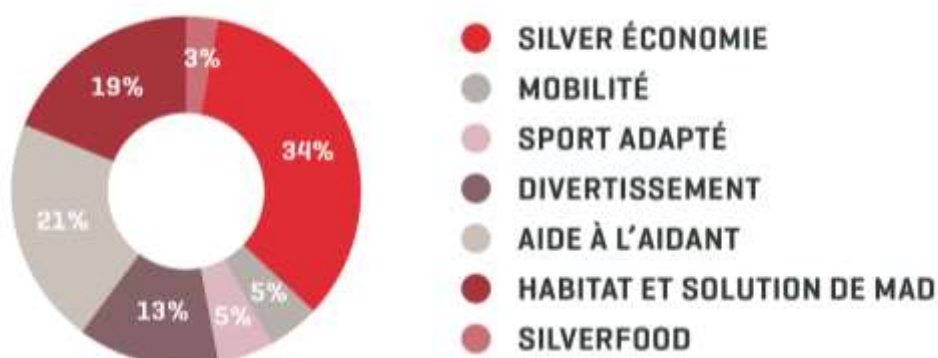
**1,2 M€**  
**DE FONDS LEVÉS**

L'ambition affichée lors du lancement de l'incubateur en octobre 2021 était d'accompagner 85 nouveaux projets en silver économie et la création de 25 entreprises à l'horizon 2025. **Force est de constater que nous avons déjà bientôt atteint 50% de ces indicateurs, après seulement 1.5 année d'exercice, preuve du dynamisme de ce secteur en pleine expansion.**

Lancé en 2021 avec une offre d'accompagnement pensée en 2 programmes (Age-Start et Age-Incubation), l'année 2022 a permis d'étoffer l'offre à travers la création d'un troisième programme : Age-Accélération.

L'année 2022 a été marquée par un autre chantier : celui de **diversifier les projets innovants accompagnés par Eurasenior, afin qu'ils ne soient pas uniquement ceux du segment de la silver santé**. Ce sous-secteur est en effet connu pour ne représenter que 20% des entreprises de la silver économie, mais de représenter 80% des entreprises innovantes de ce secteur. Là encore c'est un pari réussi puisqu'après 1.5 année d'activité, seulement 34% des projets accompagnés sont ceux de la silver santé, devant les aides pour aidants (21%) et l'habitat (19%).

### Répartition par secteur en silver économie :



L'année 2023 permettra de lancer la première promotion du **Diplôme Universitaire « Entreprendre en Silver économie » lancé par Eurasenior en partenariat avec l'Université d'Artois**. Ce diplôme, dont la première promotion démarrera en septembre 2023 sera ouvert aux étudiants, chercheurs, ingénieurs, et tout autre acteur souhaitant bénéficier d'une formation à l'entrepreneuriat et aux spécificités du secteur de la silver économie.

*En route pour l'animation d'un nouvel incubateur – accélérateur dédié à la thématique du sport*

La Communauté d'agglomération de Lens Liévin (CALL) s'est rapprochée en 2022 d'Eurasanté afin d'évaluer un nouveau départ pour l'écosystème Vivalley et son incubateur-accélérateur afin d'en faire un **cluster de référence sur la thématique sport, santé, bien être**. Ce site d'envergure regroupe aujourd'hui un Parc d'activité, des infrastructures sportives telles que le Stade Arena, et un bâtiment Totem livré en 2023.

Nous nous sommes donc lancés dans la réalisation d'une phase de préfiguration du projet, avec deux objectifs :

-Etudier la structuration d'une offre d'incubation régionale spécialisée sur le sport avec un cœur basé au sein du Vivalley center ;

-Réfléchir à la création d'un centre d'expérimentation et d'excellence au cœur de Vivalley, à travers la création d'un centre médico-sportif de référence en Europe.

Forts des conclusions de cette étude qui se clôture en ce mois de janvier 2023, **Eurasanté animera à partir de février 2023 un nouvel incubateur-accélérateur dédié au sport dans toutes ses dimensions : sport santé et bien-être, mais aussi e-sport, sport nature, fan experience,...**

Les ambitions de ce nouvel incubateur-accélérateur sont claires, grâce au déploiement rapide de nos 3 programmes (Start-Incubation-Accélération) adaptés à cette nouvelle thématique et en travaillant en liens étroits avec l'Université d'Artois. Nous visons ainsi, grâce à la constitution dès février 2023 d'une équipe de 4 personnes localisée sur le site, atteindre **l'accompagnement de 40 projets créant une centaine d'emplois d'ici fin 2025**.

**Au-delà de son rôle d'animateur de l'incubateur, Eurasanté contribuera également à l'animation de nouvel écosystème**. Eurasanté capitalisera pour cela sur le terreau fertile et les équipements de grande qualité existants, pour le doter d'un axe complémentaire et différenciant grâce à la création d'un centre médico-sportif d'excellence. Cela permettra de lui conférer une forte attractivité à l'échelle européenne. Nous ambitionnons l'implantation de 25 structures sur ce site d'ici fin 2025.

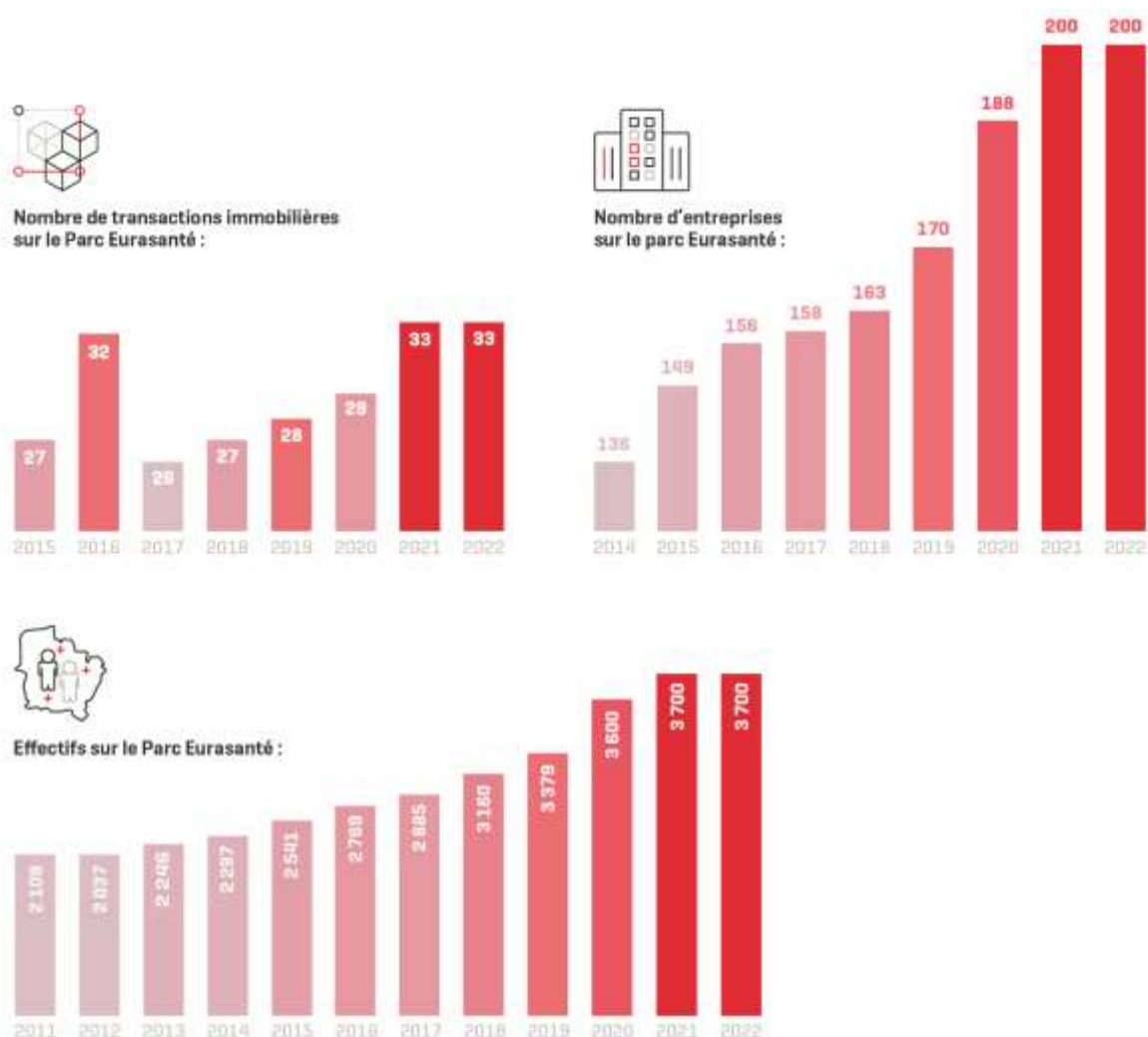
### III. LA POURSUITE DE TRANSACTIONS IMMOBILIERES RECORDS POUR LE PARC EURASANTE

*Un bilan immobilier à son plus haut niveau pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive*

Le Parc Eurasanté a enregistré 33 transactions immobilières en 2022, réparties en 16 implantations et 17 extensions pour un total cumulé de près de 5000 m<sup>2</sup>. Ce nombre de transactions est à son plus haut niveau, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive.

Ces projets immobiliers participent à la création de plus de 50 nouveaux emplois.

Le Parc Eurasanté compte à ce jour 200 entreprises (contre 170 fin 2019 et 190 fin 2020) qui emploient 3700 salariés.



Voici les entreprises qui se sont implantées ou étendues sur le Parc en 2022 :

16 implantations :

**GRUPE IMT (Institut des Métiers et des Technologies de santé) :** Leader français de la formation aux métiers industriels des secteurs pharmaceutique, biotechnologie, cosmétique et diététique ;

**OMINI :** Dispositif portable pour tests sanguins au chevet du patient ;

**NUTREATIVE** : Application intuitive permettant aux restaurateurs de répondre de façon personnalisée aux différents modes alimentaires de ses convives ;

**FREYA FERTILITY LTD** : Outil de prévention de l'infertilité ;

**SOBRUS FRANCE** : Edition de solutions Cloud à destination des professionnels de santé ;

**VIVRE SON DEUIL** : Accompagnement aux personnes vivant un deuil et formations des personnels soignants ;

**DIGYNE (Siemper)** : Offre de service en ligne permettant d'offrir une aide à la décision pour un soin chirurgical personnalisé pour la chirurgie pelvienne et abdominale ;

**VETBIOLIX** : Développement de produits innovants pour le traitement et la prévention de maladies chroniques et liées à l'âge affectant les animaux domestiques ;

**FLEMING ASSOCIES** : Partenaire Assurance facilitateur des entreprises à impact sur la santé et la guérison ;

**RESTAURANT** sur la place de vie et de service du Parc Eurasanté

**UNVOID** : Domotique motorisée pour améliorer le bien vieillir ;

**PEGASUS DATA AND ANALYTICS** : Société de prestation en science des données, intelligence artificielle et développement logiciel sur mesure ;

**SIMAPTIC** : Nouvelle offre de formations pour les gestes de premiers secours en se basant sur de la VR couplée à un mannequin classique de formation par de l'haptique ;

**JUMP4** : Services et conseils informatiques ;

**FINORPA GESTION** : Groupe spécialisé dans le capital risque pour des entreprises en création, développement, transmission de la Région et intervenant en fonds propres et quasi-fonds propres dans les PME ;

**BOUGER** : Dispositif d'assise connecté pour les populations dépendantes, âgées ou présentant un handicap moteur (population à mobilité réduite, polytraumatisées).

#### 17 extensions :

**X'PROCHEM** : Prestations scientifiques et technologiques proposant des synthèses sur-mesure de peptides et de protéines d'intérêt thérapeutique ou de diagnostic ;

**EURASANTE** : Espace de co-working pour les acteurs de la filière ;

**BRAINDEIX** : Moniteur de la perfusion cérébrale innovant permettant au médecin anesthésiste d'optimiser la prise en charge anesthésique des patients opérés ;

**JAPET** : Conception et commercialisation de dispositifs médicaux robotiques pour préserver et restaurer l'intégrité du corps humain ;

**HAUTS DE FRANCE ADDICTIONS** : Centre de documentation, de prévention, de formation et d'influence sur le traitement des addictions, particulièrement sur le tabagisme ;

**PANS & PERF** : Prestation de soins à domicile, avec une spécialisation sur la cicatrisation et les perfusions ;

**AFEJI** : Accompagnement de personnes vulnérables: environnement familial complexe, handicap, perte d'autonomie, soutien aux aidants familiaux, détresse sociale, accès à l'emploi, exil... ;

**THEMA GROUP** : Bureau de recrutement et de sélection en Sciences de la Vie qui travaille pour des entreprises (inter)nationales basées en Europe ;

**GD BIOTECH** : Spin-off du groupe Gènes Diffusion, acteur européen de premier plan dans le domaine de la génétique et de la reproduction animale ;

**TEMEOO** : Solution de télémédecine en ophtalmologie permettant de raccourcir le délai de prise en charge et de traitement des patients ;

**LUMIACTIV** : Conception et commercialisation d'un vidéo projecteur destiné aux EHPAD et maisons de retraite pour offrir une expérience d'animation ludique, thérapeutique et des moments de partage ;

**OCR (ONCOVET CLINICAL RESEARCH)** : CRO spécialisée dans le design et le monitoring d'essais cliniques d'animaux de compagnie naturellement malades pour l'évaluation de candidats médicaments en santé humaine et vétérinaire ;

**POLYPLUS** : Service intégré de conseil et de production de vecteurs d'ADN conçus sur mesure pour chaque projet ;

**MUTUELLE SMH** : Mutuelle professionnelle du livre II historiquement hospitalière et aujourd'hui ouverte à tous.

**CAERUS MEDICAL** : Développement d'une plateforme d'aide au diagnostic et à la décision clinique à partir de technologies IA d'avant-garde, spécialisé sur le sujet de la lombalgie ;

**PRECIDENT** : Fabrication de prothèses dentaires ;

**HCS PHARMA** : Société de biotechnologie axée sur la R&D in vitro spécialisée dans l'imagerie cellulaire à haut débit (HCS et HCA).

*Prochaines étapes du projet du HUB Eurasanté, bâtiment fédérateur des acteurs de la filière de l'ensemble du territoire*

Le projet de construction d'un bâtiment d'un HUB Eurasanté, bâtiment emblématique de la filière et d'une usine école se poursuit sur le Parc Eurasanté, pour un total de 3600m<sup>2</sup>.

Depuis 2021, le projet de construction s'accélère. Suite à un appel d'offres lancé en août 2021, c'est le groupement BC NORD composés du cabinet d'architecte lillois MAES et des cabinets d'études BTC, EOOD et KIETUDES qui a remporté le concours de conception-réalisation.

**Eurasanté a obtenu le permis de construire du bâtiment le 23 novembre dernier.** Le groupement qui réalise la conception et la réalisation du bâtiment est prêt pour démarrer les travaux de ce beau chantier. En 2023, les principales étapes à venir vont se concentrer du **lancement des travaux prévu en mars 2023**. La livraison du bâtiment d'une surface totale de 3600m<sup>2</sup> est prévue pour l'été 2024.



## ***Coup de projecteur sur JAPET, leader des exosquelettes lombaires médicalement approuvés***

**L'entreprise lilloise Japet a conçu et commercialise un exosquelette lombaire de pointe destiné aux entreprises.**

Pour Japet, l'actualité a été riche en 2022 ! L'entreprise était l'un des lauréats de la 8ème vague du concours i-Nov, un dispositif de soutien aux entreprises financé par le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA). Japet a reçu 1 million d'euros pour développer une version ultracompacte de son exosquelette pour les particuliers, à porter sous un vêtement de manière quasi invisible. Avec une vocation thérapeutique : empêcher ceux souffrant de lombalgie depuis



plusieurs semaines d'avoir une lombalgie chronique (où le mal et la douleur deviennent durables). En France, 4 personnes sur 5 sont touchées par le mal de dos. Les lombalgies chroniques, qui souvent naissent dans le cadre professionnel, représentent 80% du coût de la prise en charge des lombalgies par l'Assurance maladie : 800 millions d'euros chaque année.

Japet a aussi remporté des contrats conséquents auprès d'entreprises françaises et étrangères et vend désormais ses exosquelettes en France, Allemagne (les deux principaux marchés européens pour les exosquelettes professionnels), au Japon, en Colombie, à Hong Kong, en Corée du Sud, Chine et à Singapour, en Suisse et travaille actuellement sur son développement commercial aux Etats-Unis.

Enfin, Japet a franchi la barre des 500 exemplaires produits pour son exosquelette. Celui-ci est conçu pour accompagner les employés présentant un risque de TMS lombaire du fait de leur activité, dans des domaines professionnels variés (industries navale, aéronautique, ferroviaire, services à la personne, logistique, distribution, artisanat, agroalimentaire, écuries de sport automobile de très haut-niveau, maréchaux ferrants, BTP...) La lombalgie est le premier TMS en France et cause 167 000 arrêts de travail chaque année : soit 1,2 millions de jours d'arrêt de travail.

Japet (qui doit son nom à l'un des Titans qui portaient le Cosmos dans la mythologie grecque), est spécialiste des solutions biomécaniques, la « Wearable Medicine », l'alliance des sciences médicales et de la robotique. Son exosquelette soutient la colonne vertébrale des utilisateurs et accompagne leurs mouvements de façon dynamique. Il sert aussi au soin de patients en hôpital souffrant de lombalgie. Japet est un des rares acteurs à proposer un dispositif ayant reçu un agrément des autorités de santé. Pour développer son exosquelette, Japet s'est associé au Dr Fahed Zairi, Directeur scientifique et neurochirurgien, et au professeur Vincent Tiffreau, Chef du service de rééducation, du CHU de Lille. L'entreprise a publié plusieurs études démontrant l'efficacité de ses exosquelettes.

**PERSPECTIVES 2023 : L'année sera marquante à plus d'un titre pour Japet, puisque vont débiter les essais cliniques du prototype de son futur exosquelette destiné aux particuliers. Celui-ci sera validé cliniquement auprès de plus de 200 patients dans des hôpitaux sur toute la France. Japet va passer à la vitesse supérieure pour son développement sur le marché allemand, avec la création d'une filiale là-bas et le recrutement d'une équipe germanophone pour accompagner son expansion outre-Rhin.**

**Contacts presse Licence K pour Japet :**

Jean-François Kitten : +33 6 11 29 30 28 – [jf@licencek.com](mailto:jf@licencek.com) / Thierry Derrien : +33 6 78 94 67 21 – [t.derrien@licencek.com](mailto:t.derrien@licencek.com) / Jérémy Cariddi : +33 7 66 39 75 99 – [j.cariddi@licencek.com](mailto:j.cariddi@licencek.com)

#### IV. LES ENJEUX DE LA E-SANTE, SOUS-SECTEUR D'ACTIVITE EN PLEIN BOOM

##### *Constat et enjeux de l'accélération de la transformation digitale touchant la filière santé régionale*

L'innovation en santé numérique connaît depuis plusieurs années déjà une forte accélération tant sur le plan de la création de startups innovantes que sur le plan de la création de valeur sur les champs des parcours patients, de l'efficacité de notre système de santé ou encore de la création de nouveaux parcours/modes de prise en charge. Les valeurs ajoutées de la digitalisation de la filière santé ne sont plus à démontrer, l'usage et l'adoption sont bel et bien enclenchés.

L'engouement pour le secteur de la e-santé s'illustre aussi de par les chiffres croissants dans le domaine de l'investissement et du soutien étatique pour le développement d'une filière forte et souveraine à l'échelle européenne et internationale:

- Des levées de fonds exponentielles pour ce secteur :
  - 2020 : 400 millions d'Euros
  - 2021 : 900 millions
  - 2022 : plus d'1 milliard d'euros
- Le marché au niveau mondial connaît une explosion de la croissance : +160% de croissance entre 2019 et 2021 pour un marché estimé à 234 milliards d'euros pour 2023

Sur le plan régional, **nous constatons une forte croissance en termes de créations de startups en e-santé :**

- 140 entreprises (+27% par rapport à 2019)
- 230 millions de CA (+60% par rapport à 2019)

**Sur les 38 nouvelles start-ups entrées en incubation cette année au Bio-incubateur, 25 sont issues de la filière e-santé.**

La filière régionale se distingue particulièrement sur les segments du suivi patient (remote monitoring, téléconsultation, IoT), de l'Intelligence Artificielle et de l'hébergement de données de santé.

Le secteur de la santé vit actuellement une véritable transformation digitale qu'il faut être en mesure d'accompagner vers un déploiement efficace et répondant aux attentes des utilisateurs finaux. Cette transformation digitale est portée tout autant par les acteurs de la recherche que par les acteurs industriels de santé et bien évidemment par les établissements de soin.

L'essor de l'usage des technologies du numérique dans le secteur de la santé repose sur la réponse au triple enjeu de :

- L'amélioration des parcours de santé (fluidification, coordination)
- La participation à l'efficacité de notre modèle de soin et de prise en charge (réduction des coûts, meilleure prise en charge)

- L'accessibilité renforcée et la personnalisation de l'approche médicale notamment sur les champs de la prévention et de la médecine du futur (Désert médicaux, MP5)

Le déploiement de nouveaux services digitaux porté par les entreprises historiques de la filière comme les entreprises des SIH (systèmes d'information hospitaliers), par les acteurs de la télémédecine et par les startups de la E-Santé témoigne d'un engouement certains tant sur le plan des usages que sur le plan des bénéfiques (patients/établissements/parcours). L'accélération des usages notamment de la télémédecine, des applications de suivi patient ou encore de la prise de rendez-vous en ligne sont des marqueurs forts d'un secteur dynamique.

Cependant, pour disposer d'une véritable filière de pointe capable de répondre aux enjeux majeurs que constituent le vieillissement de la population, la désertification médicale ou encore la hausse des pathologies chroniques, il faut être en mesure de déployer des solutions testées et validées rigoureusement. Dans ce cadre, les notions d'expérimentation et d'évaluation des bénéfiques médico-économiques par exemple, sont des enjeux importants si l'on veut pour accélérer le développement des acteurs de la filière e-Santé. Tel est l'enjeu par exemple du projet IN CITU (voir partie suivante).

*Lancement du projet IN CITU lauréat de l'Appel à projets « Tiers lieux d'expérimentation », action majeure de la stratégie nationale d'accélération « Santé numérique »*

L'appel à projet « Tiers lieux d'expérimentation » est l'une des actions majeures de la stratégie nationale d'accélération « Santé numérique », dans le cadre du plan France 2030. Doté d'un budget de 63 millions d'euros sur 4 ans, cet appel à projets ministériel est destiné à répondre au manque de terrains d'expérimentation pour la filière numérique en santé. La première vague a labellisé 10 lauréats, sur 54 candidatures déposées, dont **le projet IN CITU (INnovations CIToyennes en santé nUmérique) porté par le CHU de Lille** aux côtés de ses partenaires, dont Eurasanté. Le consortium IN CITU a ainsi obtenu plus d'1,5 million d'euros de financement.

**Le projet In CITU a pour objectif de déployer des terrains d'expérimentations ainsi que des méthodologies d'évaluation de projets innovants dans la région Hauts-de-France.** Pour réaliser cela, le projet vise à fédérer à l'échelle du territoire les acteurs de l'innovation en santé numérique et s'appuie sur plusieurs démarches déjà engagées et éprouvées pour expérimenter des solutions numériques innovantes en santé.

A noter deux points différenciants du tiers lieu lillois : des terrains d'expérimentation distribués sur l'ensemble du territoire (CHU, CH, maisons de santé pluri-professionnelles, communautés professionnelles territoriales de santé, établissements médico-sociaux, tiers-lieux Hauts-de-France) et des priorités d'expérimentation définies par les besoins non couverts du territoire (*pour et par* les patients avec les professionnels de santé).

Les partenaires de la démarche sont l'Université de Lille, Eurasanté, l'Union Régionale des professionnels de Santé Médecins Libéraux et la Compagnie des tiers lieux. **Le projet est porté par un consortium inédit qui permettra par de déployer des solutions numériques à l'interface entre ville et hôpital, de valoriser les résultats obtenus au sein des unités de recherche et de mettre en oeuvre une démarche ouverte et participative.**

**Coup de projecteur sur Christian GOURDIN, Directeur de la Business Unit Connected Care,  
DEDALUS FRANCE**



Le groupe Dedalus est le principal fournisseur de logiciels de santé et de diagnostic en Europe et compte parmi les éditeurs les plus importants au monde.

Présent dans plus de 40 pays sur les cinq continents, Dedalus est le leader européen de la e-santé avec 755 M€ de chiffre d'affaires réalisé en 2021 et plus de 7500 collaborateurs.

Dedalus équipe plus 5000 hôpitaux et 6000 laboratoires dans le monde.

Le groupe Dedalus occupe une place de leader en France, dans les domaines des Dossiers Patients, de la Gestion administrative des établissements, des systèmes de gestion des laboratoires et d'imagerie médicale. En France, Dedalus compte plus de 1000 collaborateurs, répartis sur le territoire, dont plus de 25 % sont spécialisés en R&D.

Le site de Lille compte 50 salariés avec une équipe spécialisée dans le développement des solutions dans le domaine du « connected care ».

Contact : Christian GOURDIN, Directeur de la Business Unit Connected Care / 06 84 58 82 42 / [Christian.gourdin@dedalus.com](mailto:Christian.gourdin@dedalus.com) /

## VI. CLUBSTER NSL, POLE DE COMPETITIVITE ENGAGE DANS DES PROJETS A HAUTE VALEUR AJOUTEE POUR LA FILIERE REGIONALE

### *Succès de projets collaboratifs régionaux labellisés par le Pôle*

En 2022, **Clubster NSL a labellisé 24 projets pour des financements nationaux** (contre 20 projets en 2021).

Parmi ces projets collaboratifs labellisés, notons qu'un grand nombre d'entre eux ont impliqué le CHU de Lille et/ou l'Université de Lille, à l'instar de 2 projets IDEMO (EVERWALK et PrêInBrain), de 7 projets ANR AAPG (Deadpool, Dypli, Ideal Potato, UCPlastic, SEFERINH, SALART, NANOMIC), du projet ANR IHU PRIME ou encore du Projet « AAP Besoins alimentaires de demain » ALINOVEG piloté par la société Roquette frères.

**7 projets ont décroché un financement pour un total cumulé de 20 millions d'euros (contre 4.2 millions en 2021).** Plusieurs projets sont encore en finalisation de sélection pour un démarrage dans le courant du 1er semestre 2023

Parmi les projets financés, notons par exemples :

- **Le projet UC Plastic** porté par Mathilde BODY-MALAPEL, PhD - INFINITE (ULille) Institute for Translational Research in Inflammation. Le projet UC Plastic propose un programme de recherche sur une inquiétude importante de santé publique : l'impact que pourrait avoir les micro et nanoplastiques (MP et NP) ingérés dans le développement des maladies inflammatoires digestives et plus particulièrement la rectocolite hémorragique.
- **Le projet DEADPOOL** est porté par le Prof. Isabelle Fournier - Laboratoire PRISM Univ Lille et en partenariat avec le laboratoire PhLAM Univ Lille (Prof. C. Focsa) et le laboratoire CRISTAL Univ Lille (Dr. P. Tirilly). Il vise au développement d'un système d'imagerie par spectrométrie de masse (MSI) pour l'analyse *in vivo*. Actuellement, la technique MSI permet d'obtenir la biodistribution de biomolécules endogènes et de composés exogènes à la cellule unique mais à partir de sections histologiques *ex vivo*. L'objectif du projet DEADPOOL est d'atteindre l'imagerie de tissus *in vivo* à une résolution de 50 µm à partir de tissus présentant un volume.
- **Le projet NANOMIC** porté par le Prof. Amar Abderrahmani - IEMN Univ Lille. L'objectif du projet est le développement et validation pré-clinique d'agents de contraste IRM basés sur des nanobodies couplés au Mn<sup>2+</sup> ciblant spécifiquement les cellules bêta pancréatiques. Ces agents permettront une caractérisation *in vivo* plus efficace de la masse cellulaire de cellules Bêta pancréatiques (MCB) chez les patients diabétiques de type 1 et 2. Le développement d'un marqueur IRM non invasif permettant cette mesure précise de la MCB du patient diabétique, sera donc très valorisable pour une médecine de précision du diabète.

*Engagement dans des projets d'envergure ralliant acteurs de l'industrie, de la recherche et du soin*

**AMI Biocluster : candidature d'envergure pour faire de Lille un Biocluster d'envergure mondiale centré sur la prévention et la prise en charge des maladies chroniques**



Eurasanté s'est associé à Clubster NSL pour porter une candidature collégiale déposée à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « **BIOCLUSTER** » du **Plan Innovation Santé 2030**. Ce projet rassemble l'ensemble des forces des champs de l'industrie, du soin, de la recherche et de la formation réunis autour d'un lieu unique dans le but d'impulser un Biocluster d'envergure internationale centré sur la prévention et la prise en charge des maladies chroniques.

**Lors du premier dépôt, le 30 Juin 2022, Eurasanté 2030 a rassemblé plus de 100 soutiens à ce projet dont 12 fondateurs** (CHU de Lille, Université de Lille, Clubster NSL, Centrale Lille, INSERM, Macopharma, Imabiotech, Mutuelle GSMC, Lesaffre, Roquette, Dedalus, Eurasanté) et 7 partenaires privilégiés (Région Hauts de France, Métropole Européenne de Lille, Ville de Lille, Université de Technologie de Compiègne, CNRS, Institut Pasteur de Lille, IRCL).

A l'issue de la première vague de candidatures, seul le dossier de Paris Saclay Cancer cluster a été retenu ; il reste donc deux places libres pour la 2ème et dernière vague de dépôt dont la deadline est fixée au 16 février prochain.

Le rapport du jury à propos du projet Eurasanté 2030 fait état d'une **candidature solide et étayée de nombreuses lettres de soutien de qualité**. Il reconnaît l'intérêt de la thématique des maladies chroniques, élément cœur du projet. Des demandes d'approfondissement sont demandées sur l'organisation de la gouvernance, du business plan et sur la méthodologie de traitement des données de santé du projet.

Ce délai supplémentaire de travail va permettre de rassembler toujours plus d'acteurs autour de ce projet, car la pluralité du consortium est une valeur clé et différenciante d'Eurasanté 2030, et correspond au fondement même de ce qu'est un Biocluster. Les solutions envisagées par ce projet sont plurielles, car les moyens pour améliorer les parcours de vie et de soins des patients chroniques ne passent pas que par le médicament.

La réussite du projet « Eurasanté 2030 » permettra de sortir d'une approche en silo de chaque pathologie et de répondre à leurs enjeux communs : la prévention en particulier par l'alimentation et la nutrition, le suivi du patient à domicile, en ville et à l'hôpital, et une innovation qui ne se limite pas au seul médicament.

L'ambition de Eurasanté 2030 est de répondre à ces enjeux médicaux mais aussi socio-économiques en apportant l'excellence de la recherche médicale et l'accès à des plateformes d'excellence favorisant la création de nouveaux concepts et leur maturation technologique, clinique et réglementaire jusqu'à leur mise sur le marché.

Le campus lillois ambitionne de miser sur **un rapprochement accru entre les sciences et les technologies de l'ingénieur et la médecine et les sciences du vivant**. Un tel positionnement favorisera l'émergence des innovations de rupture de demain. Cette valeur a guidé l'orientation stratégique du projet Eurasanté 2030.

Autre particularité de la candidature lilloise : l'union **d'acteurs industriels de tous profils issus de tous les pans des industries de santé et nutrition, de toute taille**, ralliant des start-ups, des PME, des TPE mais aussi des grands groupes internationaux.

Le Parc Eurasanté sera l'épicentre du Biocluster lillois, et aura pour lieu central le bâtiment du Hub Eurasanté qui sera livré en 2024. Le Hub incarnera les forces de la filière nutrition-santé régionale grâce à un lieu emblématique, vitrine des savoir-faire des acteurs régionaux à l'échelle nationale et internationale et permettra de booster l'attractivité territoriale.

### **Lancement d'un projet collectif du réseau Clubster NSL sur la Chambre d'hôpital éco-conçue**



**Le CHU de Lille et Clubster NSL lancent le sixième projet d'innovation collective de la série « Concept room » qui porte cette année sur la chambre de maternité éco-conçue.** La démarche Concept Room est une initiative innovante du type « living-lab » associant concepteurs et utilisateurs pour co-concevoir les produits et services santé de demain.

Les acteurs régionaux du soin et de l'industrie renouvellent l'aventure pour codévelopper une offre d'équipements en réponse à une problématique relevée dans le plan national « Ma santé 2022 » et le « Pacte de refondation des urgences ». Ce projet s'ancre dans une stratégie de démonstration grandeur nature d'innovations collectives.

La crise de la COVID 19 a mis en effet au premier plan l'enjeu de réduire la dépendance des acteurs du soin vis-à-vis de fournisseurs non européens, et a vu se mettre en place des solutions de production et de recyclage au sein même des hôpitaux : impression 3D de pièces pour respirateurs mécaniques, collecte de masques chirurgicaux pour leur recyclage,...

En 2021, les hôpitaux et acheteurs hospitaliers ont travaillé à renforcer la prise en compte d'une production locale et de réduire leur empreinte écologique, pour répondre à la fois aux enjeux de souveraineté sanitaire et d'une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux des activités de santé. Cette dynamique s'inscrit dans le déploiement des feuilles de route RSE des établissements de santé. Celles-ci ont pour objectif la réduction des déchets, le recyclage, la réduction des polluants et participant également au bien-être et à la santé du patient à la maternité en réduisant la présence des polluants et autres particules nocives.

Pour le CHU de Lille et tout particulièrement la maternité Jeanne de Flandre, récemment labellisée THQSE, c'est l'occasion de poursuivre leurs démarches éco-responsables à travers ce projet. C'est également l'occasion de cibler une population fragile, à savoir les nouveaux nés et impacter le plus positivement possible les 1000 premiers jours de la vie.

Face à ce constat, Clubster NSL se saisit de cette évolution marquante pour les industries de santé et va mener une réflexion collective de ses entreprises et acteurs hospitaliers pour repenser l'environnement du patient à l'aune de l'économie circulaire et de l'éco-conception des produits et services de santé. L'objectif est de combiner différents savoir-faire pour concevoir le prototype d'une chambre d'hôpital qui soit éco-responsable tout en préservant la santé des patients et des soignants.

Le prototype sera présenté au salon Sant'Expo en mai 2023, puis exposé à la maternité Jeanne de Flandre.

### **Etude en partenariat avec l'ARS Hauts-de-France pour analyser l'impact du Nutri-score sur les comportements alimentaires de la population régionale**

Selon une étude menée par l'ARS Hauts-de-France en 2018, plus de 50% de la population des Hauts-de-France se trouve en surpoids ou en obésité (30% en surpoids et 20% en obésité).

Face à ce constat, l'ARS Hauts-de-France construit une feuille de route pour la prévention et la prise en charge du surpoids et de l'obésité en notre région construit en 3 axes :

- Faire de l'offre de soins une offre de santé en veillant à l'implication des professionnels du premier recours ;
- Promouvoir des comportements favorables à la santé dans un environnement facilitant ;
- Déployer des dispositifs de lutte contre la stigmatisation pour une communication positive.

**Clubster NSL et l'ARS Hauts-de-France ont conclu pour la première fois un partenariat pour mener ensemble le projet s'insérant dans le 2<sup>ème</sup> axe d'action ci-dessus, nommé « De l'impact du Nutri-score aux comportements alimentaires et à la perception des consommateurs dans les Hauts-de-France. »**

Ce projet, impulsé au dernier trimestre 2022, se déroulera en 2 volets :

- **Une étude observationnelle** en mesurant l'évolution de l'impact du Nutri-score depuis sa mise en place en 2017 sur les ventes et comportements d'achat / de consommation mais aussi sur l'offre alimentaire et la reformulation par les industriels ;
- **Une étude interventionnelle** pour agir sur les comportements alimentaires des foyers (en calculant par exemple le Nutri-score moyen de leur panier final d'achats via un nouvel outil d'e-commerce et en testant plusieurs techniques de nudge pour orienter le choix final vers des produits plus sains. Cette étude sera menée dans divers contextes de consommation : en grande distribution (magasin et e-commerce) et en restauration hors foyer (restauration commerciale et restauration collective).

**En termes de calendrier, l'étude observationnelle sera réalisée d'avril à décembre 2023 ; l'étude interventionnelle démarrera quant à elle en janvier 2024 pour une durée de 2 ans.**

### **Diagnostic Emploi et Formation de la filière agroalimentaire des Hauts-de-France**

**Clubster NSL a piloté le consortium du projet Di'AGR'Hauts-de-France** réunissant à ses côtés AgroSphères, l'IFRIA, JUNIA, le laboratoire Geriico de l'Université de Lille et UniLasalle **lauréat en 2022 de l'AMI Compétences et Métiers d'Avenir.**

L'agroalimentaire est un pilier de l'économie de la région Hauts-de-France. 3<sup>ème</sup> région agroalimentaire de France, elle compte 800 entreprises employant plus de 45 000 salariés. 1<sup>ère</sup> région exportatrice de produits agroalimentaires en France, elle est un secteur stratégique à l'échelle locale, mais aussi nationale.

La filière de l'agro-alimentaire est marquée par une évolution de ses enjeux en matière d'impact environnemental, de traçabilité, de digitalisation, de santé publique... Ces enjeux représentent des



leviers d'innovation qui permettent aux acteurs du secteur agroalimentaire de rester en phase avec les attentes des consommateurs et plus largement de la société : proposer une alimentation suffisante en quantité, satisfaisante pour la santé, respectueuse de l'environnement et créatrice de lien social.

**Mais ceux-ci requièrent une adaptation des métiers et des compétences, dans une filière déjà marquée par de fortes tensions en matière de recrutement** liées au dynamisme des entreprises de la filière et au manque d'attractivité des métiers industriels touchant tous les profils de postes, notamment chez les jeunes (production, maintenance, logistique, innovation et R&D, marketing et communication, commercialisation...).

Il est essentiel de se questionner sur **l'adéquation de l'offre de formation en région avec les besoins des entreprises, afin que les industries agroalimentaires aient dans l'avenir à disposition des moyens humains compétents et formés aux compétences clés de demain** afin de rester compétitif, attractif et à la pointe des exportations au niveau mondial dans les années à venir.

Le projet DiAgr'Hauts-de-France, impulsé à l'été 2022 et dont les résultats seront connus début 2023, permettra de réaliser un diagnostic en trois phases de travail :

- Mieux connaître la filière de l'agroalimentaire et ses facteurs d'évolutions à trois ans en matière de compétences et emplois,
- Mettre ces résultats prospectifs en perspective avec l'offre de formation initiale et continue existante en région aujourd'hui ;
- Identifier ainsi les besoins en matière de formation pour les métiers émergents au sein de la filière et proposerons des axes d'amélioration et expérimentation de nouveaux types de formation.

Cette analyse nous conduira vers la construction d'un plan d'actions, nourri d'un benchmark international de bonnes pratiques sur ce sujet, pour impulser la création de dispositifs de formation venant combler l'écart entre les besoins en compétences et les formations actuellement proposées.

### *Candidature au renouvellement du label de Pôle de compétitivité national pour Clubster NSL*

Pour soutenir l'innovation dans les territoires et accompagner les grands groupes, les PME/TPE et les startups dans leurs projets de recherche collaborative, le Gouvernement renouvèle sa confiance aux pôles de compétitivité et lance un appel à candidatures pour labelliser des pôles de compétitivité pour une phase V de labellisation, à nouveau ouverte pour 4 ans (2023-2026).

**Ce nouvel appel à candidatures reconnaît la valeur du travail des équipes des Pôles pour accompagner les projets d'innovation, leur capacité à animer un écosystème, apporter une expertise à leurs adhérents et aider les porteurs d'innovation à monter des projets solides puis à en trouver les financements nécessaires.** Selon une étude réalisée par la DGE (Direction Générale des Entreprises) permettant l'analyse des résultats des Pôles de compétitivité durant la phase IV sur la croissance des entreprises adhérentes, la valeur ajoutée des pôles est « indéniable ». En effet en moyenne, sur la période 2013-2019, les entreprises adhérentes à un Pôle de compétitivité français ont vu leur CA croître de 300K€ par an et leur masse salariale croître de 8 emplois par an (par comparaison aux entreprises non adhérentes). Parmi les services des Pôles les plus plébiscités par les entreprises :

l'accès à des informations de qualité sur leur secteur, des mises en relation qualifiées, et un soutien de taille dans la recherche de financements et le montage de projets collaboratifs.

La phase V des pôles vise à impulser une nouvelle orientation en cohérence avec les écosystèmes locaux, les priorités des régions qui pilotent la politique avec l'État, et en adéquation avec les priorités nationales, notamment celles du plan France 2030.

L'accompagnement des projets innovants de leurs adhérents par les pôles s'articulera autour de trois grands axes :

- Le renforcement de l'action des pôles au niveau européen ;
- L'émergence d'écosystèmes d'innovation mieux interconnectés, permettant l'articulation des priorités régionales et nationales ;
- Le soutien et l'accompagnement des PME françaises dans leurs transformations et le développement de produits et procédés innovants, au centre de leur compétitivité.

**La candidature de Clubster NSL a été déposée en octobre 2022.** Cette candidature a été l'occasion de constater la réussite de la fusion de Clubster Santé et du Pôle NSL avec un bilan positif des actions portées par le réseau (Observatoire des tendances alimentaires, HIPA, ONCO+, Invest'Innove,...) et de ses membres (25 projets lauréats pour 39 millions d'euros d'aides à l'innovation) sur ces 4 dernières années pourtant marquées par la crise sanitaire, source de défis et d'opportunités industrielles pour les entreprises du secteur.

La candidature a permis de projeter les ambitions nationales et européennes du pôle pour les 4 prochaines années, sur les thématiques d'innovation en nutrition afin de contribuer à l'essor d'une alimentation plus saine, durable et traçable ainsi qu'en santé, en visant à mieux prévenir, détecter et soigner les pathologies chroniques et accompagner ces nouveaux produits et services jusqu'à la mise sur le marché.

Les résultats de cette candidature seront bientôt rendus.